



Certificat



Certificat en vertu de l' article 35, paragraphe 1, du règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l' étiquetage des produits biologiques		
I.1 Numéro du document 30/63955/1451831	I.2 Type d'opérateur <input checked="" type="checkbox"/> Operateur <input type="checkbox"/> Groupe d' opérateurs	
I.3 Opérateur SARL RIJK ZWAAN FRANCE LA VERNEDE 30390 ARAMON France	I.4 Organisme de contrôle ECOCERT FRANCE SAS FR-BIO-01 Lieu dit Lamothe Ouest, 32600 L' Isle Jourdain France	
I.5 Activité ou activités de l'opérateur ou du groupe d'opérateurs DISTRIBUTION/MISE SUR LE MARCHÉ, PRÉPARATION		
I.6 Catégorie ou catégories de produits visés à l'article 35, paragraphe 7, du règlement (UE) 2018/848 du Parlement européen et du conseil et méthodes de production - (D) Produits agricoles transformés, y compris les produits de l' aquaculture, destinés à l' alimentation humaine • production biologique avec une production non biologique		
II.1 Répertoire des produits		
Distributeur Semences Rijk Zwaan		Biologique
Produits du travail des grains Semences (melon) Semences (salades)		Biologique Biologique
Le présent document est délivré conformément au règlement (UE) 2018/848 et certifie que l' opérateur satisfait aux exigences dudit règlement.		
I.7 Date et lieu 19/09/2022 - L'Isle Jourdain Le Directeur Général, Thierry STOEDZEL	Signature 	I.8 Validité Certificat valide du 30/08/2022 au 31/03/2024
Seule la version électronique disponible au lien suivant : https://certificat.ecocert.com , faisant foi. AVERTISSEMENT: Sauf accord préalable exprès et écrit d'ECOCERT FRANCE, la référence à la certification ECOCERT FRANCE (ou 'ECOCERT') et l'utilisation d'un logo ECOCERT, pour les produits visés ci dessus, par toute personne ou entité autre que le bénéficiaire visé au présent certificat, est interdite		

